

DECISION N° 2023-55

La directrice générale,

- Vu le code de l'environnement et notamment son article R.213-43 ;
- Vu l'arrêté du 28 mai 2021 nommant Madame Sandrine ROCARD, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie ;
- Vu la décision n° 2021-141 donnant délégation de signature à Monsieur Vincent GRAFFIN, directeur territorial Seine-Francilienne ;

Décide :

ARTICLE 1

L'article 2 est modifié comme suit :

**ARTICLE 2 DELEGATION AUX CHEFS DE SERVICE DE LA DIRECTION TERRITORIALE
(modifié par les décisions n° 2023-43, 2023-55)**

Les chefs de service de la direction territoriale sont les suivants :

Prénoms et noms	Fonctions
Jean-Baptiste REVILLON	chef du service Marne Seine Essonne (à compter du 1 ^{er} /03/2023)
Didier LE CARRE	chef du service industrie - Seine-Mauldre Orge
Emmanuel MORICE	chef du service Seine Marne Oise
Frédéric MULLER	chef de service, délégué « baignade jeux olympiques et paralympiques et grands projets »
Sandrine ROBERT	cheffe du service performance des ouvrages et redevances, adjointe au directeur territorial

Les alinéas suivants ne sont pas modifiés.

ARTICLE 2

La délégation de signature modifiée sera publiée sur intranet et internet.

Fait à Nanterre, le

24 FEV. 2023

La Directrice Générale



Sandrine ROCARD